

# Hafid Ouardiri et les droits de l'homme

*François Brélaz,  
député UDC  
vaudois,  
Cheseaux-sur-  
Lausanne (VD)*

A grands renforts médiatiques, M. Hafid Ouardiri, ancien porte-parole de la mosquée de Genève, a déposé un recours à la Cour européenne des droits de l'homme afin d'invalider la votation du 29 novembre 2009 sur l'interdiction des minarets (LT du 16 décembre 2009).

La mosquée de Genève a un maître discret qui la finance: l'Arabie saoudite. Ce royaume interdit la construction de tout établissement religieux autre que les mosquées, et la pratique de toute religion autre que l'islam peut mener en prison. Il est tout de même paradoxal de voir une personne qui a été pendant de longues années un serviteur fidèle de cet État réactionnaire et intolérant se préoccuper soudain des droits de l'homme, parce que sa religion est concernée... M. Ouardiri ne pourrait-il pas aussi se préoccuper de la situation des chrétiens en Orient?